



Le samedi 23 et dimanche 24 Novembre 2024
Les Archers Saintais seront honorés de votre participation au
TIR 2x18 m Sélectif pour les championnats de France

Au Hall Pierre Mendès France Cr Charles De Gaulle 17100 Saintes.

ATTENTION pas de chauffage !!!

Arbitres : Rémi Faupin(responsable) , Chantal Le Floc'h , Vaslin Mariette

<u>Programme</u>	SAMEDI	DIMANCHE	
	Priorité aux jeunes	1 ^{er} départ	2 ^{ème} départ
Ouverture du greffe	13 h 00	08 h 30	13 h 00
Entraînement à la distance	13 h 30	09 h	13 h 30
Vérification du matériel pendant l'entraînement			
Début des tirs	14 h 00	09 h 30	14 h 00
Résultats et verre de l'amitié	-----	-----	A l'issue des tirs

ENGAGEMENTS-

Adultes : 1 tir : 10.00 € 2 tirs : 16.00 € 3 tirs : 20.00 €
Jeunes : 1 tir : 8.00 € 2 tirs : 12.00 € 3 tirs : 15.00 €

Règlements en liquide, CB, chèques

Blasons suivant le règlement en vigueur, possibilité de blason trisopt à préciser lors de l'inscription.

Vérification de la licence 2024/2025 conformément au règlement en vigueur, au greffe.

U 11 : présentation du certificat médical sans contre-indication aux concours. Contrôle des branches au greffe.

Tenue de club haut et bas ou tenue blanche , chaussures de sport obligatoire .

Classement

Récompenses aux 3 premiers archers de chaque catégorie de classement.

SERVICE

Buvette : boissons chaudes et froides.

Sandwichs possible : Jambon, beurre, cornichon .

Rillettes, cornichon . 4 €

**(Sandwichs à réserver lors de l'inscription uniquement- pas de commande sur place possible)
 (à régler lors du passage au greffe)**

Inscriptions : jusqu'au 20 novembre 2024 – Pas d'inscriptions téléphoniques

Adresse mail : concours.arc.saintes@gmail.com

Maison des Associations – 31 rue du Cormier – 17100 SAINTES

E-mail : archerssaintais17@gmail.com

Agrément DDJS : 81 17 49
 N° FFTA : 1017013

Association loi 1901

